

Un résumé du rapport Rowsell a été remis aux journaux au moment de sa publication et voici quelques extraits de ce document:

A la suite d'opérations, des animaux sont gardés dans des conditions lamentables et insuffisantes dans leur état. Des chiens décharnés qui auraient eu besoin d'une thérapie reconstituante se trouvaient dans un centre d'élevage privé.

Une grande partie des soins aux animaux incombe à un assistant étudiant qui travaille à temps partiel et qui n'a pas de formation. Le recrutement et la formation des préposés aux animaux est aléatoire et laissée à des enquêteurs privés.

Rien n'indiquait l'existence d'un programme de contrôle des maladies pour ces animaux.

Les normes de logement et surtout de soin pour les animaux dans cette région ne sont pas acceptables.

Les lacunes les plus graves résultent du manque d'administration, de surveillance et de soins vétérinaires.

Les souris et les rats étaient entassés dans certaines cages, alors qu'il y en avait de vides aux alentours. Des animaux morts ou évidemment malades ont été remarqués.

Aucun soin post-opératoire n'est donné aux animaux.

Tels sont les extraits décrivant la situation dans les universités canadiennes où le D<sup>r</sup> Rowsell a fait enquête. Ces universités reçoivent l'appui du gouvernement fédéral qui leur verse des fonds prélevés des contribuables. Je maintiens que les Canadiens ont le droit de savoir quelle est la situation dans ces laboratoires scientifiques. Si le grand public connaissait mieux la situation, il exercerait de plus fortes pressions, en vue de faire adopter la mesure dont nous avons besoin pour contrôler les expériences pratiquées sur les animaux vivants.

Pourquoi ce rapport n'a-t-il pas été publié? D'après les entretiens que j'ai eus avec le D<sup>r</sup> Rowsell et d'autres, je crois que le silence observé est en grande partie attribuable au fait que le gouvernement craint d'ennuyer le personnel des universités où la situation était répréhensible. Mais pourquoi devrions-nous la tolérer et l'entourer de mystère? C'est ce secret même qui, jusqu'ici a rendu impossible l'établissement d'une loi sur le contrôle des expériences faites sur des animaux dans notre pays. Le Canada, ainsi que je l'ai souligné, est loin derrière d'autres pays à cet égard. Le désir d'obtenir ces rapports n'a rien de frivole. Leur teneur est la base du progrès à réaliser dans l'établissement de normes plus strictes.

Le ministre nous a dit que le ministère n'avait pas l'habitude de fournir de tels rapports. Je peux lui dire qu'il existe des chercheurs qui ne partagent pas ce point de vue, qui veulent que ces renseignements soient fournis. L'un d'eux m'a écrit une lettre et je propose de faire inscrire au procès-verbal les extraits pertinents. Cette personne livre ses impressions sur la déclaration qu'a faite le secrétaire parlementaire en réponse à ma demande et que j'ai citée plus tôt, dans laquelle il m'informait que, selon une entente entre le chercheur et l'organisation donatrice, ces rapports restaient une affaire confidentielle. Eh bien, de l'avis d'au moins un chercheur, cela n'a aucun sens. La lettre que j'ai mentionnée déclare:

J'inclus les grandes lignes d'un de nos programmes parrainés par le ministère de la Santé et du Bien-être. En recherche, un secteur du gouvernement ignore ce que fait l'autre. Le Conseil des arts a parrainé une étude sur les services de placement de la jeunesse en Grande-Bretagne. Cette étude recommandait l'établissement d'un service semblable par le ministère de la Main-d'œuvre, qui a déjà discuté la question et l'a écartée.

[M<sup>me</sup> MacInnis.]

Il y a de nombreux exemples semblables—aucun rapport entre les chercheurs, ni entre la recherche et la réalité. La science doit se pratiquer au grand jour; il faut savoir ce qui se passe et mettre les autres au courant de ce que l'on fait.

Je sais que ceux qui administrent les subventions de bien-être pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social veulent informer le public de ce qui se fait, et dans quel domaine, dans la recherche sur le progrès social.

En outre, notre recherche est financée par les fonds publics; il faut rendre compte de cet argent, financièrement et moralement, c'est-à-dire, qu'il faut dire ce que nous faisons. Le gouvernement se sert de la recherche comme une façon de financer à l'avenant toutes sortes de programmes échevelés ou des programmes de relations publiques...

Tout ce que je puis faire pour aider à exposer au grand jour les résultats de la recherche, je le ferai.

Pour une raison évidente, je ne ferai pas connaître le nom ou l'adresse du signataire de cette lettre, et j'espère qu'on ne pourra l'identifier à l'aide des extraits que j'ai lus. J'ai le nom et l'adresse de cette personne qui juge, comme moi d'ailleurs, que le gouvernement n'a pas le droit de laisser dormir ces rapports publics et d'agir comme s'ils lui appartenaient en propre alors qu'il faudrait en rendre publiques les constatations et les conclusions pour le bien général.

L'ensemble de la question du bien-être des animaux me préoccupe, car, pour autant qu'il s'agisse de lois prévoyant la surveillance des expériences faites sur des animaux, le Canada accuse un grand retard. Tout député comprendra la déception de nos électeurs qui ne cessent de nous demander de faire quelque chose à cet égard, en vain apparemment. Le premier ministre actuel (M. Trudeau) est le deuxième chef de gouvernement à qui j'ai demandé par écrit que l'ensemble de la question du bien-être des animaux soit étudié en comité et fasse l'objet d'un débat public. Après quoi, ayant déterminé les mesures requises, nous pourrions adopter des lois appropriées pour mettre le Canada à l'heure du XX<sup>e</sup> siècle. Mais, on se dérobe toujours de part et d'autre. Des sourires tolérants se dessinent lorsque la question est soulevée en Chambre, comme si la seule mention du sujet était d'un goût douteux. Mais rien ne se fait.

Le rapport Rowsell n'en est qu'un parmi d'autres que je n'ai pu obtenir par une demande de documents. Comme certains de mes amis, j'ai une foule de motions semblables au *Feuilleton*. Nous ne les faisons pas inscrire simplement par originalité ou mesquinerie, mais bien parce que nous croyons en principe qu'il faudrait agir ouvertement et non clandestinement.

Bon nombre d'entre nous avons appris avec plaisir aujourd'hui, que nous avions remporté une victoire à la Chambre quand on a décidé de ne pas procéder à l'étude du bill qui aurait mis au pilori à cause de l'Auditeur général, le chien de garde du Trésor. De même, les documents devraient être communiqués à la Chambre. Je n'ai pas l'intention de cesser de demander ces documents tant que nous n'aurons pas remporté une autre victoire. De quoi le gouvernement a-t-il peur? Il n'est pas responsable des conditions qui règnent dans ces laboratoires, alors pourquoi refuse-t-il de nous exposer la véritable situation? Si le gouvernement est sincère lorsqu'il parle d'une démocratie de participation, il devrait se réjouir de voir que des Canadiens veulent à tout prix que l'on vote des lois régissant les expériences faites sur des animaux